

N° 10 - 30 mai 2017

AOC Champagne

Bulletin de Santé du Végétal

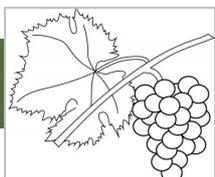
Vigne

A RETENIR CETTE SEMAINE

Tordeuses : Premiers glomérules de tordeuses de première génération observés.

Mildiou : Quelques rares taches sur feuilles vues au vignoble. A l'approche de la floraison, la vigne entre dans une période de grande sensibilité.

Oïdium : Premiers symptômes décelés en parcelles habituellement concernées. Période de grande sensibilité des inflorescences.



STADES PHENOLOGIQUES



Début fleur.

Des records de chaleur ont été battus le week-end dernier, avec 34°C relevés sous abri dans le vignoble. Les températures estivales sont favorables : la pousse est particulièrement active et la floraison commence à s'enclencher dans les parcelles les plus précoces.

La phénologie a fait un bond en avant ces derniers jours. Les écarts entre cépages s'atténuent.

D'après les modèles, le stade « pleine fleur » pourrait être atteint la semaine prochaine, pour tous cépages et en tous secteurs.

En comparaison avec les années passées, la vigne pourrait donc à nouveau gagner quelques jours d'avance.

Chardonnay et pinot noir : stade 17 « inflorescences complètement développées » à stade 18 « 11 à 12 feuilles étalées ». Stade 19 « début fleur » en parcelles précoces.

Meunier : stade 16 « 8 à 9 feuilles étalées » à stade 17 .

REMARQUE : ce bulletin est produit à partir d'observations réalisées du 22 au 26 mai sur 168 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





MILDIU

Situation

Quelques symptômes sur feuilles ont été vus dans différents secteurs du vignoble (Vitryat, Sézannais, Massif de Saint Thierry, Côte des Blancs, Côte des Bar, région de Verzy, Aisne). Il s'agit essentiellement de taches éparses, situées sur les feuilles de la base des plants de vigne. Sur le réseau SBT, aucune tache n'a encore été signalée.

Des pluies localisées sont tombées dans la Côte des Bar le 27 mai (20 à 30 mm) et sur la frange nord ouest du vignoble marnais le 29 mai. D'après les abaques d'incubation, les sorties de taches liées à ces précipitations sont attendues respectivement vers le 1er juin et le 03 juin.

Analyse du risque

Selon le modèle Potentiel Système (SESMA), l'EPI (état potentiel infectieux) stagne. Le risque « mildiou » reste moyen.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des repiquages (contaminations secondaires).

Soyez vigilants en cette période de grande sensibilité des inflorescences.

Pour gérer au mieux le risque mildiou, tenez compte du cumul de pluie, des précipitations à venir, du développement végétatif depuis le dernier traitement, et de l'état sanitaire des parcelles.



Tache d'huile bordée d'un liseré brun, visible sur la face supérieure.

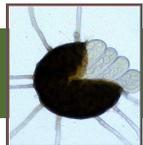


Fructifications visibles sur la face inférieure.

Concours mildiou : il a débuté le 24 mai et se prolonge jusqu'au 7 juin inclus.

Le principe demeure identique aux années antérieures : récompenser la découverte des 2 premières taches (ou foyers), trouvées dans 2 communes différentes de chacune des 20 régions du vignoble (taches confirmées par le Comité Champagne).

Cette information est importante pour valider la prévision du risque de développement de la maladie. Toute tache suspecte doit être transmise au Comité Champagne en indiquant vos coordonnées, le jour et l'heure de l'observation, la commune concernée, le cépage, l'importance du foyer découvert (tache isolée ou plusieurs taches) et la position des taches (étage foliaire). Contact : 03.26.51.50.64 ou pascale.pienne@civc.fr.



OIDIUM

Situation

Deuxième semaine de surveillance « oïdium » sur feuilles au vignoble.

Pour l'instant, aucun symptôme n'a été observé sur le réseau SBT ni sur le réseau Magister, même dans les parcelles habituellement concernées par de l'oïdium. Hors réseaux, quelques rares symptômes sur feuilles ont été signalés en Côte des Blancs dans des parcelles à forte antériorité d'attaques sur grappes (Mesnil sur Oger, Avize).

Analyse du risque

L'évolution de l'indicateur régional « feuilles » dans les prochaines semaines permettra d'apprécier le niveau de risque épidémique 2017. L'information sera relayée dans les bulletins à venir. Pour l'instant, cet indicateur est au plus bas (comme en 2005 et 2007), puisqu'aucun symptôme n'a encore été vu sur le réseau Magister, mais il est trop tôt pour statuer.

Les inflorescences entrent actuellement dans leur période de plus grande sensibilité à l'oïdium (floraison-nouaison).

Restez vigilant, notamment dans les parcelles à antériorité d'attaques sur grappes.

Surveillez vos parcelles (25 feuilles, face inférieure, en ciblant les premiers étages foliaires).



TORDEUSES

Situation

Le vol des papillons de première génération est maintenant terminé, excepté pour Eudémis pour laquelle quelques papillons sont encore piégés en Côte des Bar.

Avec le développement des inflorescences, les glomérules sont plus facilement visibles.

Les premiers glomérules ont été vus en fin de semaine dernière. Pour l'instant, seules 7 parcelles sur les 182 parcelles du réseau BSV sont concernées.

Analyse du risque

Pour rappel, la pression tordeuses de la 1ère génération est appréhendée à partir des observations des glomérules. A suivre.

Glomérule formé de plusieurs boutons floraux.



PYRALES

Situation

La remontée des pyrales est terminée. Peu d'évolution de la situation. Leur présence reste globalement modérée dans la majorité des cas.

Sur le réseau SBT, 91 % des parcelles sont concernées par la présence de pyrales. Une seule parcelle est au seuil de 100 % de ceps occupés. En moyenne, dans les parcelles concernées, 23 % des ceps sont occupés par une pyrale.

Analyse du risque

Les chenilles sont maintenant bien enroulées dans les feuilles, à l'abri dans leur cocon.

La pyrale est un ravageur secondaire dont l'incidence sur la récolte est nulle dans la très grande majorité des cas.

Fin de la période de risque. Fin de la surveillance.

NOTE NATIONALE "ABEILLES"



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Pour plus d'informations :

http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_cle4f1286.pdf



Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

En 2017, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, Acolyance Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept, Vranken Pommery, Vinelyss.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre d'agriculture régionale Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne - Acolyance Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vranken Pommery - Vinelyss.

Rédaction : le Comité Champagne avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, Acolyance Vigne et DRAAF-SRAL.



Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.